



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

La Dreets en action Faits marquants 2023

Protéger - Accompagner - Développer



Faits marquants 2023

Sommaire

À propos de la DREETS 3

Organigramme 4

Chiffres clés 2023 5

Protéger 6

Protéger les salariés par des contrôles ciblés de l'inspection du travail
Permettre l'accès au logement pour les personnes vulnérables en Pays de la Loire
Contrôler les délais de paiement entre les entreprises
Agir pour une aide alimentaire plus durable avec le programme « Mieux manger pour tous »
Lutter contre l'inflation
Faire respecter le dispositif « anti-cadeaux » dans le secteur de la distribution de produits médicaux

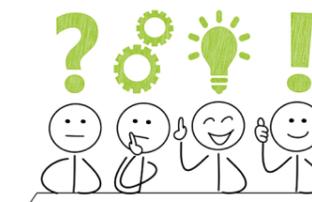
Accompagner 8

Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en rupture
Accompagner la mise en place de France Travail en Pays de la Loire
Lancement du programme FSE+ et Fonds de Transition Juste (FTJ)
Accompagner les réfugiés dans le logement et l'emploi
Protection juridique des majeurs : 4 services mandataires s'engagent dans une démarche de contractualisation

Développer 10

La conférence régionale des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)
Renforcer des mesures pour la gestion des ressources humaines dans les TPE/PME en Pays de la Loire
Création d'un carnet de bord pour aider les stagiaires du secteur social
Accélérer les implantations industrielles
Contribuer à développer les entreprises avec France 2030
Etude en collaboration avec l'INSEE - La Loire-Atlantique : un territoire au cœur des transitions

À propos de la DREETS



La DREETS pilote, anime et coordonne au sein de la région les politiques publiques qui lui sont confiées en lien avec les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS et DDETSPP en Mayenne) et les directions départementales de la protection des populations

(DDPP).

L'objectif commun à l'ensemble des services qui composent la DREETS est d'assurer une continuité du service public entre l'inclusion sociale et l'emploi, le développement économique et la création d'emploi, la protection des salariés et même plus largement la protection des citoyens et ceci à travers des missions d'aide et d'accompagnement mais aussi des missions régaliennes de contrôle.

Les atouts de la région des Pays de la Loire et son

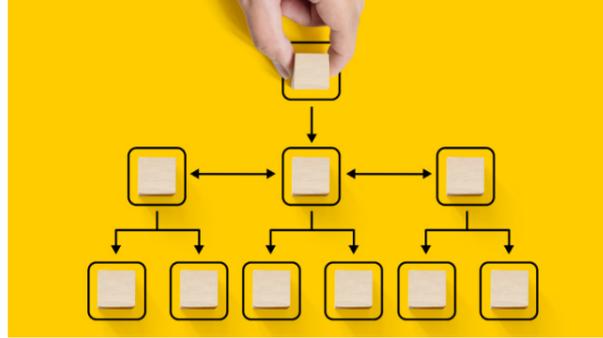
dynamisme global nous conduisent à décliner nos actions pour répondre aux enjeux des territoires et au service de ceux qui en ont le plus besoin :

- contribuer au développement des entreprises ligériennes et à la santé des salariés
- répondre aux tensions de recrutement et permettre l'accès à l'emploi pour tous
- accompagner les publics les plus précaires vers le logement et l'emploi
- prémunir les citoyens, les salariés et les entreprises contre les inégalités et les fraudes

Ces « faits marquants 2023 » offrent un aperçu de certaines actions menées par les agents de la DREETS que je remercie pour leur implication.

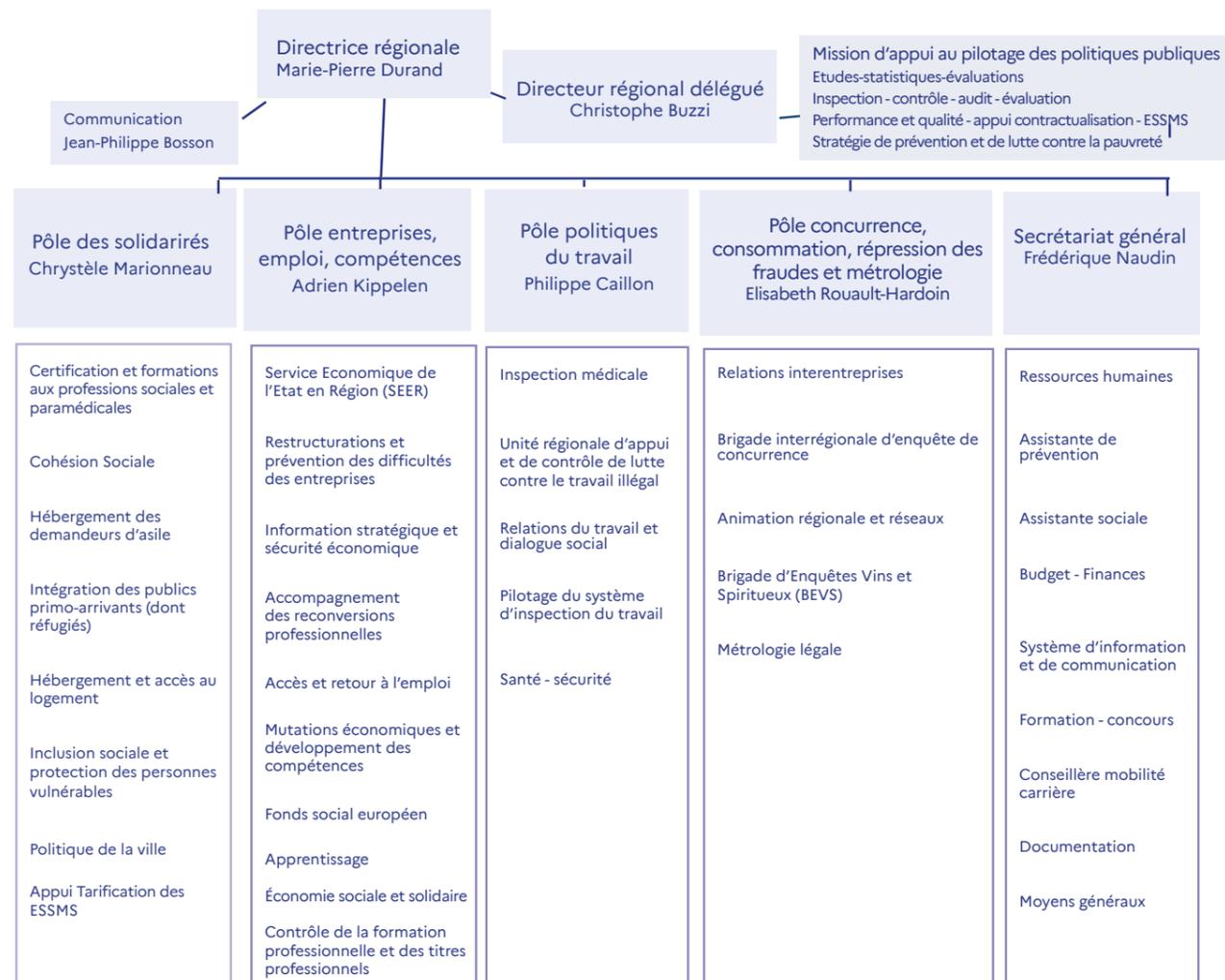
Marie-Pierre Durand
Directrice régionale





Organigramme de la DREETS

Janvier 2024



Chiffres clés 2023



175 agents

4300
diplômes délivrés
dans le secteur
sanitaire
et social

Crédits d'intervention 311 M€ dont :

- **216 M€** pour les programmes sociaux
- **70 M€** pour le Pacte d'investissement dans les compétences
- **9 M€** pour le Pacte des solidarités

12 000 interventions de l'inspection du travail

424 inspections pour la DGCCRF
1 930 contrôles en métrologie - **5 000** instruments contrôlés

France 2030 : 165 projets soutenus - **214 M€** (gestion nationale)

Protéger

● Protéger les salariés par des contrôles ciblés de l'inspection du travail

Une campagne nationale de contrôle du temps partiel dans les secteurs du nettoyage et des services à la personne a été menée avec 186 contrôles dans la région et 3 164 au niveau national. Elle a révélé des infractions dans 52% des cas.

Des contrôles coordonnés ont également eu lieu lors de la coupe du monde de rugby, mettant en lumière les conditions de travail de 149 agents de sécurité.

Une campagne de contrôle sur les engins de levage s'est déroulée fin 2023 ciblant les équipements accidentogènes, en particulier les chariots à conducteur porté. La campagne prévoyait des actions d'information et de sensibilisation, ainsi que des vérifications portant sur les compétences des travailleurs et la circulation des équipements.



● Permettre l'accès au logement pour les personnes vulnérables en Pays de la Loire

Le plan Logement d'abord 2018/2022 a permis la création de :

- 1 240 places d'intermédiation locative pour faire accéder au logement des personnes vulnérables tout en sécurisant les bailleurs privés ;
- 439 places de pensions de famille pour des hommes isolés en majorité, qui ont connu un parcours d'errance ou de multiples passages en hébergement d'urgence ;

15 000 ménages les plus en difficultés (sortants d'hébergement d'urgence, femmes victimes de violence, etc..) ont pu accéder au logement dans le parc social.

Fort de ces résultats, le gouvernement a décidé de reconduire le plan avec de nouveaux objectifs ambitieux d'accès au logement pour les plus démunis.



● Contrôler les délais de paiement entre les entreprises

Les délais de paiement constituent un enjeu important pour le financement des entreprises. En effet, les retards de paiement sont préjudiciables à la compétitivité et à la rentabilité des entreprises parce qu'ils accroissent leurs coûts. Ils créent un risque de propagation des incidents dans le tissu économique, la constitution d'un canal de transmission et d'amplification des chocs de liquidité. Les TPE et les PME subissent la très grande majorité des retards de paiement. Les services de la DREETS ont mené une activité intense de contrôles et de sanction des mauvaises pratiques des plus grands opérateurs économiques de la région, qu'ils soient privés ou publics. 22 opérateurs ont été sanctionnés.

Le montant global des amendes prononcées dépasse les 3 M€.



● Agir pour une aide alimentaire plus durable avec le programme « Mieux manger pour tous »

La DREETS a lancé un appel à projets à destination des structures à but non lucratif qui luttent contre la précarité alimentaire. Objectif : améliorer la qualité nutritionnelle et gustative de l'approvisionnement en denrées de l'aide alimentaire, développer les circuits courts localement, soutenir la participation et l'accompagnement des personnes en situation de précarité alimentaire.

Sur les 2 M€ notifiés pour 3 ans à la région, 800 000 € ont été programmés en 2023 pour financer 34 projets en Pays de la Loire.



● Lutter contre l'inflation

Les services de la DREETS ont eu une activité régulière de surveillance de la construction et de l'évolution des prix. Les négociations commerciales entre les enseignes de la grande distribution alimentaire et les principaux industriels de l'agroalimentaire de la région ont été analysées avec attention tout au long de l'année. Des enquêtes de filières, des producteurs aux distributeurs, en passant par les différents intermédiaires, ont été menées sur les prix des fournitures scolaires et de plusieurs produits agricole et alimentaire. L'objectif étant d'assurer une répartition équitable de la valeur entre les différents opérateurs.

Des contrôles ont également eu lieu auprès des

industries agro-alimentaires afin de mettre au jour d'éventuelles pratiques de « cheapflation », pratique qui consiste à substituer des ingrédients par d'autres moins onéreux. Ces contrôles ont permis de déterminer que les modifications de recettes de certains produits étaient davantage motivées par des pénuries ponctuelles de matières premières plutôt que par une volonté de baisser les coûts de production.

Enfin, 120 vérifications du respect des engagements de la grande distribution dans le cadre du dispositif « trimestre anti-inflation » ont été opérées dans la région. Elles n'ont pas révélé d'anomalie de mise en œuvre ou de pratiques commerciales trompeuses.



● Faire respecter le dispositif « anti-cadeaux » dans le secteur de la distribution de produits médicaux

Ce dispositif vise à préserver l'indépendance des professionnels de santé, seules des considérations de santé publique devant guider les actes de prescription et de délivrance de produits de santé. Dans le cadre d'une enquête lancée en 2021, les services de la DGCCRF ont mis au jour des pratiques illégales des Laboratoires URGO Healthcare et des Laboratoires URGO. Ils ont octroyé entre 2015 et 2021 des avantages en nature illicites à plus de 8 000 pharmaciens situés en France. Dans les cas les plus graves, la valeur des cadeaux a pu représenter plusieurs dizaines de milliers d'euros. Le système ainsi démantelé représente une fraude massive d'un montant total estimé à plus de 55 millions d'euros sur la période 2015-2021. En Pays de la Loire, 420 pharmacies ont reçu des cadeaux illicites pour un montant global de 2 640 000 €. Les services de la DREETS des Pays de la Loire ont procédé aux auditions pénales des pharmaciens et pharmaciennes qui ont bénéficiés de ces cadeaux illicites. Une cinquantaine de procès-verbaux pénaux ont été dressés. Les investigations se poursuivront en 2024.



Accompagner

● Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en rupture

La DREETS agit pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes les plus en rupture qui, en raison de freins liés à leur parcours, de l'absence de revenus et de logements ainsi que de freins d'ordre social, médical ou économique, peuvent se trouver exclus ou en marge de l'offre d'accompagnement existante.

A l'issue de l'appel à projets régional, 6 projets sont conventionnés et proposent une offre de service spécialement dédiée à ce public par l'apport de solutions permettant d'agir de manière simultanée et coordonnée sur l'ensemble des difficultés.

Les actions sont réalisées en articulation avec les missions locales du territoire depuis la remobilisation des jeunes ciblés jusqu'à l'accès à l'emploi ou à l'activité durable.

Les principaux objectifs confiés aux structures conventionnées prévoient :

- une démarche d'aller-vers pour repérer les jeunes en rupture ;
- une démarche d'accompagnement vers la mission locale en vue de l'ouverture d'un Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) et de l'insertion socio-professionnelle du jeune ;
- un co-accompagnement (dans le cadre du CEJ) construit avec la mission locale, en proposant au jeune des actions adaptées à sa situation, relevant de sa prise en charge globale (logement, santé, mobilité...), dans le but de sécuriser son accompagnement vers l'emploi durable.



● Accompagner la mise en place de France Travail en Pays de la Loire

La réforme France Travail présentée en septembre 2022 par le ministre du Travail vise à «proposer un accompagnement renforcé à toutes les personnes qui ne sont pas capables de retrouver seules un emploi, notamment parmi les allocataires du RSA, et améliorer notre réponse aux besoins des entreprises».

Le 1er juin 2023, la Première ministre, le ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, la présidente de la Région des Pays de la Loire et

le directeur général de Pôle Emploi ont signé un protocole de préfiguration pour les Pays de la Loire. En avance de phase, par rapport au projet de loi Plein Emploi, l'objectif de ce protocole est d'agir ensemble pour :

- accompagner plus efficacement les entreprises et les demandeurs d'emploi grâce à des services mieux ajustés en fonction de leurs besoins et à une coopération accrue entre les différents intervenants et un pilotage mieux outillé et plus efficient ;
- territorialiser davantage les services aux actifs sans emploi et aux entreprises grâce à des plans locaux France Travail fondés sur une meilleure analyse des besoins au niveau des 18 territoires ligériens ;
- unifier la gouvernance du champ emploi-formation-orientation-insertion à chaque échelon territorial et mieux piloter par les résultats.



● Lancement du programme FSE+ et Fonds de Transition Juste (FTJ)

Le déploiement des programmations FSE+ et Fonds de Transition Juste (FTJ) 2021-2027 s'opère depuis le début de l'année 2023. La DREETS Pays de la Loire a validé une cinquantaine d'appels à projets (AAP) proposés par les 8 organismes intermédiaires (OI) de la région. Par ailleurs, elle a veillé au déploiement des propres AAP de l'Autorité de gestion déléguée (AGD), sur l'intégralité des champs FSE+ confiés à elle (intégration sociale, insertion des jeunes, prévention du décrochage scolaire, compétences, marché du travail accessible, vieillissement actif, ...) et sur le volet social du FTJ. Les AAP sont tous consultables sur le site : <https://fse.gouv.fr/les-appels-a-projets>.



● Accompagner les réfugiés dans le logement et l'emploi



Le programme AGIR vise à assurer un parcours sans rupture aux réfugiés et à coordonner les acteurs du territoire, via un guichet unique départemental de l'intégration. L'accompagnement peut durer jusqu'à 24 mois.

Déployé progressivement dans l'ensemble de la France, ce programme est déjà opérationnel en Loire-Atlantique et en Vendée avec 1059 entrées sur les deux départements. Il est mis en œuvre par un groupement d'acteurs locaux porté par le Groupe SOS. AGIR sera déployé en Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe à partir du début de l'année 2024.

● Protection juridique des majeurs : 4 services mandataires s'engagent dans une démarche de contractualisation



Le financement de la protection juridique des majeurs pour les personnes sous tutelle ou curatelle représente 41 M€ en 2023, soit 42 % du montant versé aux structures tarifées par la DREETS.

23 200 mesures de protections sont prononcées chaque année en Pays de la Loire.

Le passage en contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), en lieu et place de la tarification actuelle, a pour objectif de donner de la visibilité aux structures gestionnaires. La contractualisation permet d'anticiper la réponse aux besoins et aux

recrutements. Elle facilite la gestion des personnels et notamment des mandataires en favorisant l'anticipation des embauches mais également des investissements nécessaires à la bonne réalisation de leurs missions.

Quatre gestionnaires de services implantés en Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe et Vendée se sont engagés dans une démarche de contractualisation. Dans les cinq années à venir la grande majorité des services mandataires judiciaires pour la protection des majeurs devraient être financés dans le cadre d'un CPOM.

Développer

● La conférence régionale des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)

La conférence régionale des acteurs de l'ESS s'est tenue le 8 juin sur les terres fertiles du Pays d'Ancenis. Portée par la Dreets, le Conseil Régional, la Banque des Territoires et la chambre régionale de l'ESS, et organisée sur le lien entre les transitions écologiques, mais aussi économiques et sociétales, elle a permis d'identifier les bonnes pratiques régionales. Des actions exemplaires ont été présentées, comme [les galeries recyclettes](#) en Maine-et-Loire ou encore [la valorisation du bois de haie comme combustible](#), initiative mayennaise devenue nationale.

Les différents témoignages ont rappelé combien les acteurs de l'ESS étaient avant-gardistes et source d'inspiration pour l'économie. Les structures de l'ESS ont alerté les pouvoirs publics sur leur fragilité et sur la nécessité de pouvoir compter sur des soutiens financiers et matériels afin de continuer à innover.

● Renforcer des mesures pour la gestion des ressources humaines dans les TPE/PME en Pays de la Loire

Dans le cadre du plan national visant à atténuer les tensions de recrutement, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) des Pays de la Loire a intensifié son soutien aux entreprises en lançant une nouvelle initiative : **la Prestation Conseil en Ressource Humaine Plus (PCRH+)**.

Cette initiative cible spécifiquement les petites et moyennes entreprises de moins de 250 salariés qui expriment un besoin d'accompagnement externe dans le domaine des ressources humaines.

La PCRH+ a été conçue pour être facilement et rapidement mise en œuvre, avec notamment :

- Une simplification du processus [d'inscription en ligne](#), via un formulaire court
- Une durée d'accompagnement limitée à 1 à 2 jours, axée exclusivement sur les thématiques du recrutement et/ou de la fidélisation des salariés.
- Un engagement de réactivité de la part des



consultants, qui s'engagent à recontacter les entreprises dans un délai de 5 jours.

Depuis sa création, plus de 50 entreprises ont exprimé leur intérêt pour ce dispositif, dont près d'une vingtaine au cours de l'année 2023.

La PCRH+ vient ainsi enrichir [la palette d'outils](#) mise à la disposition des entreprises par la DREETS, renforçant son rôle crucial dans le soutien aux acteurs économiques de la région.

● Création d'un carnet de bord pour aider les stagiaires du secteur social



« Alter hebdo » est un outil qui a été élaboré par des étudiants de l'école de design de Nantes avec des fédérations d'employeurs et des organismes de formation pour des stagiaires de 1ère année dans le secteur social.

Objectif : faciliter les relations avec leur organisme de formation et leur tuteur, et leur permettre de réfléchir à leur posture professionnelle ainsi qu'à leur environnement et cadre de travail. Il se compose de deux livrets pour un suivi détaillé du stage, d'un poster qui rappelle le cadre de bonne entente sur le lieu de stage et un jeu pour libérer la parole.

Ce livret a été réalisé dans le cadre d'une collaboration entre

l'Ecole de design de Nantes et la direction générale de la cohésion sociale. Il sera prochainement expérimenté.

● Accélérer les implantations industrielles

Dans le cadre d'une stratégie visant à renforcer l'attractivité de la France pour les investissements étrangers et à dynamiser la réindustrialisation du pays, le gouvernement a mandaté un sous-préfet par département pour accélérer les implantations industrielles. Ces sous-préfets agissent en tant qu'interlocuteurs privilégiés du secteur économique, facilitant la mobilisation des parties prenantes publiques et privées et assurant une obtention rapide de toutes les autorisations nécessaires. Ils coordonnent également les services de l'État impliqués dans le processus d'instruction des dossiers, optimisant ainsi les délais.

Selon le rapport Guillot de 2022, il faut compter en moyenne 17 mois pour obtenir toutes les autorisations pour ouvrir une usine en France. Ce délai est de 4 à 12 mois en Allemagne, malgré des règles européennes similaires.

En région Pays de la Loire, les sous-préfets référents ont identifié, avec l'appui du service économique de l'Etat en région (DREETS - SEER), 15 projets stratégiques pour la réindustrialisation, principalement portés par des PME ou des start-ups. Ces projets font l'objet d'un suivi renforcé, bénéficiant d'une approche en « mode projet » pour accélérer leur mise en œuvre. Des exemples concrets incluent l'usine du futur de Thalès à Cholet et l'usine de gants nitriles de Manikheir à Bessée-sur-Braye, dans la Sarthe. Ces initiatives témoignent de l'engagement du gouvernement à dynamiser le tissu industriel français et à favoriser un climat propice aux investissements et à l'emploi.



● Contribuer à développer les entreprises avec France 2030



Le plan France 2030 a déjà soutenu 245 projets pour plus de 338 M€ en région.

Parmi les projets emblématiques pour le territoire qui ont émergé grâce à France 2030, on peut souligner la Zone Industrielle Bas Carbone de Saint-Nazaire, le projet d'infrastructure pour l'Eolien flottant Eole du GPMNSN, l'usine de Gants nitriles de Manikheir à Bessée-sur-Braye essentielle pour la souveraineté sanitaire, ou encore l'écosystème Hydrogène de la Roche-Sur-Yon alimenté par Lhyfe à Bouin, qui contribue à la fois à la décarbonation des mobilités et à l'innovation.

● Etude en collaboration avec l'INSEE La Loire-Atlantique : un territoire au cœur des transitions



Département où se côtoient deux grands pôles urbains et des zones rurales, la Loire-Atlantique est également structurée par sa façade maritime et son fleuve, la Loire. Territoire attractif, sa croissance démographique est soutenue, tirée par la métropole nantaise. Les arrivées de nouveaux habitants sont plus nombreuses que les départs. En effet, avec un marché de l'emploi dynamique, le département attire des actifs : l'emploi progresse plus vite que la population en âge de travailler. [Lire l'étude](#)



La DREETS

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

PROTÉGER
ACCOMPAGNER
DÉVELOPPER

Retrouvez tous les contacts utiles et notre actualité sur

www.pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
DREETS des Pays de la Loire
22 mail Pablo Picasso - B.P. 24209
44042 Nantes cedex 1
Standard : 02 53 46 79 00

Responsable de la publication : Marie-Pierre Durand
Conception graphique et réalisation : service communication - Jean-Philippe Bosson
Crédits photos - Adobe stock
Dreets des Pays de la Loire - Janvier 2024